



**FJFNB**

Fédération des jeunes francophones  
du Nouveau-Brunswick

# #Vote16NB

Un changement nécessaire

Présenté dans le cadre de l'AGA de l'AFMNB

# Illusion de démocratie



#Vote16NB



- Taux de participation à la baisse
  - Élection municipal 9 mai 2016 : 44,7% (AFMNB) / 34,55% (Élections NB)
  - Provincial 2014 : 64,56%
  - Élection Fédéral 2015 exception qui confirme la règle
- Voter la première fois : En 1965, environ les 2/3 des jeunes ont voté. Dans le milieu des années 1980, à peine la moitié l'ont fait- En 2004, chuté à un peu plus d'un tiers

Taux de participation électorale selon la province, élections fédérales de 2011 et de 2015, %

	2011	2015
Canada	70	77
Terre-Neuve-et-Labrador	58	67
Île-du-Prince-Édouard	81	86
Nouvelle-Écosse	70	78
Nouveau-Brunswick	73	81
Québec	74	78
Ontario	70	76
Manitoba	66	76
Saskatchewan	69	77
Alberta	66	77
Colombie-Britannique	70	79

Statistique Canada

# Le #Vote16NB

- AGA 2014 :
  - ***Que la FJFNB fasse pression pour diminuer l'âge du vote à 16 ans et qu'il y ait une formation obligatoire au secondaire sur le processus électoral.***



**FJFNB**

Fédération des jeunes francophones  
du Nouveau-Brunswick



# Arguments

- Les jeunes de 16 ans sont dans un *contexte scolaire*, où ils **peuvent être encadrés et où ils apprendront comment faire un choix éclairé**, une expérience qu'ils retiendront pour le reste de leur vie.
- Le vote à 16 ans permet de **créer des citoyens engagés à long terme**.
- Lorsqu'on vote pour une première fois, on a plus de chance de continuer à voter tout au long de sa vie. La plupart des gens qui ne votent pas n'ont jamais voté. **Il est plus facile d'encourager un jeune de 16 ans à voter qu'un jeune de 18 ans** qui est à l'université ou sur le marché du travail, souvent dans une autre ville que ses parents.
- Le vote à 16 ans permettrait de développer un **sentiment d'appartenance** à la province chez les jeunes, et aiderait à combattre l'exode.

# Arguments



#Vote16NB



- Le vote à 16 ans donnera une **voix aux jeunes**. Avec le vieillissement de la population, l'électorat est débalancé et l'importance donnée aux dossiers qui touchent les jeunes sur la scène électorale est moindre. Le vote à 16 ans permet de **rétablir un certain équilibre**.
- Le vote à 16 ans **encouragera les familles à parler de politique**, et aura donc un impact positif sur l'engagement politique des parents.
- Le vote à 16 ans est déjà en discussion ailleurs dans le monde. Ce serait un excellent moyen pour le Nouveau-Brunswick d'**innover** et de **réagir de façon proactive** au désintérêt de la population pour la politique.

# Au municipal



- Appui de l'AFMNB (Février 2015)
- Sondage candidats élections de mai 2016
  - 53% sont en faveur de la réduction de l'âge du vote de 18 à 16 ans.
  - La raison principale identifiée par ces candidats était que ce changement pourrait augmenter l'engagement communautaire, ainsi que de susciter l'innovation et les nouvelles idées.
  - Les opposants à la révision de l'âge, expliquent leur position en soulignant que les jeunes ne sont pas assez informés sur la politique et que ceux-ci sont trop influençables pour voter à 16 ans.
    - Ça se règle par l'éducation civique (proposition de 2014)

# Le vote 16 en ce moment #Vote16NB



FJFNB a été témoins au comité de la Chambre des communes sur la réforme électorale

Commission cet automne sur la réforme électorale avec question sur le vote à 16 ans



Référendum sur le mode de scrutin où les 16 et 17 ans voteront



Don Davies  
NPD  
projet de loi C-213  
Loi modifiant la Loi électorale du Canada (âge



[petitions.parl.gc.ca](http://petitions.parl.gc.ca)

# Questions et commentaires



**FJFNB**

Fédération des jeunes francophones  
du Nouveau-Brunswick